



# Contacter le COLLÈGE

publié le 07/11/2018 - mis à jour le 18/10/2019

*Descriptif :*

**TOUS les CONTACTS de TOUS les SERVICES du COLLÈGE ----> suite de l'article**

*Sommaire :*

- L'équipe de direction
- Pour les parents
- La SEGPA
- Demi-pension, affaires financières
- Pour les fournisseurs
- Centre d'Information et de Documentation
- Le carnet de liaison

## ● L'équipe de direction

M. ARNOUX Principal

M. BOIDÉ Principale-Adjointe

Mmes CORNUT et BERGER : secrétaires de direction

**Téléphone ---> Standard : 05 45 32 09 87**

Préciser ensuite votre demande pour vous guider vers le service correspondant en choisissant sur le clavier du téléphone :

**1 Vie scolaire**

**2 Secrétariat et règlement de la demie pension**

**3 Directeur de la Segpa**

**4 Gestion financière**

▶ le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7H 30 à 12H 30 et de 13H 15 à 17H 30

▶ le mercredi de 7H 30 à 12H 30 et de 13H 15 à 16H 00.

Site Internet : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-felix-gaillard-cognac> ↗

Adresse postale : 227 rue Félix Gaillard / BP 217 / 16111 Cognac cedex

Adresse électronique : [ce.0160117r@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0160117r@ac-poitiers.fr)

Adresse électronique pour le service d'intendance : [int.0160117r@ac-poitiers.fr](mailto:int.0160117r@ac-poitiers.fr)

Télécopie : 05 45 32 10 25

## ● Pour les parents

○ Absences, retards, affaires oubliées, carnets de liaison

Mesdames et Messieurs les ASSISTANTS d'ÉDUCATION et ASSISTANTS PÉDAGOGIQUES de la VIE SCOLAIRE

n° direct de la Vie Scolaire 05 45 32 76 92

- ▶ lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7H 45 à 11H30 et de 14h à 17h15
- ▶ mercredi de 7H 45 à 11H 30.

### ○ Résolutions des problèmes concernant les élèves en dehors des cours

M. CANGI, Conseiller Principal d'Education

n° direct du Conseiller Principal d'Education : 05 45 32 76 91

- ▶ lundi, mardi, jeudi de 8H à 17H
- ▶ vendredi de 8H à 16H.

### ● La SEGPA

Votre interlocuteur pour la SEGPA  
M. LOISON, Directeur de la Segpa

N° du standard 05 45 32 09 87, puis choisissez le choix 3 sur le clavier du téléphone.

### ● Demi-pension, affaires financières

Mme ROBIN : gestionnaire  
N° direct : 05 45 32 76 88

### ● Pour les fournisseurs

Mme ROBIN : gestionnaire  
N° direct : Mme ROBIN : 05 45 32 76 88

Adresse électronique pour le service d'intendance : [int.0160117r@ac-poitiers.fr](mailto:int.0160117r@ac-poitiers.fr)

### ● Centre d'Information et de Documentation

Mme CERESA : professeure-documentaliste  
N° du standard 05 45 32 09 87, puis choisissez le choix 2 sur le clavier du téléphone pour obtenir le secrétariat, puis demander Mme CERESA, professeure-documentaliste  
Adresse électronique pour le Centre de Documentation et d'Information (CDI) : [cdi.c-fg-cognac@ac-poitiers.fr](mailto:cdi.c-fg-cognac@ac-poitiers.fr)

### ● Le carnet de liaison

Le carnet de liaison regroupe des informations de première importance pour les parents et les élèves. **C'est l'outil de communication entre tous.**

**Ce carnet que l'élève doit toujours avoir en sa possession, sera présenté à toute demande et visé régulièrement par les parents.**

**Merci aux responsables de prévenir de l'absence de leur enfant en téléphonant au collège dès le matin. De retour au collège, l'élève doit se présenter au bureau de la vie scolaire avec son carnet de liaison sur lequel est inscrit le motif de l'absence signé des parents.**

**Chaque élève absent doit faire le nécessaire pour limiter les conséquences de son absence.**

— > **Se renseigner le plus rapidement possible auprès d'un camarade de la classe sur les cours à rattraper et les devoirs à faire. Consulter le cahier de texte électronique.**

— > **Remettre à jour ses classeurs.**

— > **L'absence ne dispense pas des leçons.**

— > **L'absence ne dispense pas des contrôles.**

**Les parents peuvent demander un rendez-vous en complétant un billet à la page 2 du carnet.**

